



Service des affaires  
communales  
Place de la Taconnerie 7  
case postale 3965  
1211 Genève 3

Mairie de la Commune de Genève  
Palais Eynard  
Case postale 3983  
1211 Genève 3

N/réf : 137/2024

Genève, le 11 mai 2024

**Concerne : Délibération du 06 mars 2024**

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que la délibération relative à

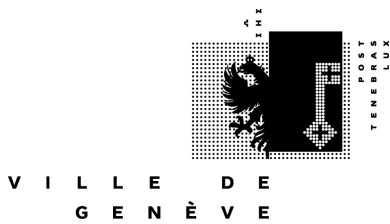
**l'approbation des comptes 2021-2022 du Grand Théâtre de Genève**

que nous avons soumise pour préavis, n'a suscité aucune remarque.

Le délai référendaire étant échu, nous classons cette délibération devenue exécutoire, en application de l'article 88, alinéa 2, de la loi sur l'administration des communes

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos salutations distinguées.

Michel Bertschy  
Directeur



LÉGISLATURE 2020-2025  
DÉLIBÉRATION PR-1556  
SÉANCE DU 6 MARS 2024

**Approbation des comptes de la saison 2021-2022 du Grand Théâtre  
de Genève (PR-1556)**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 10, alinéa 6, lettre c) du statut du Grand Théâtre de Genève  
(PA 270.01);

sur proposition du Conseil administratif,

*décide:*

à l'unanimité, soit par 62 oui

*Article unique.* – Le rapport d'activité de la saison 2021-2022 de la  
Fondation du Grand Théâtre de Genève incluant le rapport de gestion, les  
comptes, le bilan et le rapport des contrôleurs aux comptes de l'exercice  
du 1er juillet 2021 au 30 juin 2022 est approuvé.

---

Certifié conforme :

Le Secrétaire :

Matthias Erhardt

Le Président :

Pierre de Boccard